

Durant les quatre années d'occupation, des réfugiés Alsaciens Mosellans auront des activités liées à leurs emplois dans les départements annexés. Ex : dans l'enseignement, dans la gendarmerie, dans la police, dans les administrations de l'état. Pour toutes ces personnes à la Libération, une enquête des services de police sera demandée afin de leur permettre de retourner chez eux.

Malheureusement dans certains cas, les agents chargés des enquêtes n'agissaient pas au mieux des intérêts des demandeurs. Des mises en détention administratives seront souvent la solution de facilité, ce qui va entraîner pour certains réfugiés, l'impossibilité de retrouver leur ancien travail au sein des administrations .

En 1944 et 1945, la chasse aux collaborateurs ou supposés sera un des buts principaux de certains (résistants). Chaque région, chaque ville a eu des interprètes. Si certains ont effectivement intégré les forces d'occupations dans divers services, beaucoup ne seront que des employés au titre d'interprète auprès des autorités Françaises et Allemandes. Malheureusement le regard qui sera porté sur eux par une partie de la population ne fera que provoquer une forme de haine vis-à-vis d'eux. Pour ces hommes et ces femmes, même en prouvant qu'ils avaient simplement fait un travail en toute honnêteté , les conséquences pour beaucoup seront des plus dramatiques. Plus de 72 ans après, pour beaucoup de personnes ces Alsaciens ou Mosellans restent des boches .

Combien d'Alsaciens, Mosellans mais aussi Luxembourgeois seront recrutés comme interprètes ? Impossible à savoir mais on peut faire un calcul approximatif.

En 1940 la zone occupé possède 47 *Feldkommandatur* dans des villes comme Bourges, Orléans, 144 *Kreiskommandatur* dans des villes comme Vierzon, Montluçon, 33 *Kommandatur* dans des villes et villages de moindre importance.

Prenons Vierzon de 1940 à 1942 : 12 à 17 interprètes en moyenne, 6 personnes sont originaires des régions annexées en faisant un simple calcul.

Pour les *Kreiskommandatur*, 864 hommes ou femmes au service des autorités sachant que pour les *Feldkommandatur* il faut ajouter de 3 à 5 personnes en moyenne, nous pouvons dire que c'est plus de 1200 personnes qui seront en poste. N'oublions pas que les salaires pour la plupart (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'engagement écrit auprès des autorités d'occupation, quels que soient les services), les salaires sont versés par l'état français au titre des frais d'occupation.

Il est sûr que pour beaucoup de Français, ces personnes seront jalosées en raison des salaires supérieurs à la moyenne nationale et dans certains cas, des avantages que des hommes et des femmes en tireront à titre personnel. A la Libération beaucoup de Français qu'ils soient résistants ou non préféreront oublier les services rendus, les renseignements fournis à la résistance. Le drame fait partie de l'histoire.

TABLEAU POUR LES ALSACIENS-MOSELLANS

Ce tableau est réalisé à partir de dossiers accessibles. Il est inachevé à ce jour. Les chiffres indiqués sont donc en dessous de la réalité.

Année	Affaires	Alsaciens	Mosellans	Exécution après jugement	Exécution extra judiciaires		
1944	176	130	46	30	400		
1945	1879	1000	876	15	178		

Certain seront reconnus Mort Pour la France plus de 62 ans après. C'est le cas de Florent Schroetter exécuté en 1944 à Cahors, reconnu MPLF le 23 janvier 2009 grâce à l'action que son fils mena durant plusieurs années

Des collaborateurs

Des Alsaciens et Mosellans au service des polices française et allemande

Le choix pour quelques-uns des réfugiés de rentrer dans la collaboration, se fera suite à un emploi d'interprète. Ils finissent par accepter certaines missions avant de devenir les collaborateurs très zélés des autorités françaises et allemandes.

On ne trouve pas de cas connu dans les archives de la ville de Vierzon. Mais il y eut un cas dans l'Indre, à Châteauroux, fin 1942 – début 1943. Il s'agit de René Ohl, Alsacien originaire de ERSTEIN dans le Bas-Rhin. Il était en poste auprès du SD de Châteauroux comme interprète. Il sera nommé au grade de *Unterscharfuhrer* (sergent). Son action comme interprète sera des plus dramatiques. Il viendra souvent à Vierzon pour contrôler 'incognito' le travail des interprètes alsaciens, se faisant passer pour Allemand ou pour civil. Il est originaire d'Erstein, tout comme la famille Mangold...

De nombreux témoignages et récits émaillent son passage par le SD de Châteauroux : depuis son travail de simple traducteur jusqu'aux interrogatoires musclés (ou pire) des résistants. Il prend part aux arrestations issues des lettres de dénonciation. On peut citer Delaipy ou d'Artigues en gare de Châteauroux, mais aussi l'arrestation de réfractaires et maquisards...

Fin septembre 1943, il rejoint Limoges où est rassemblée une forte communauté alsacienne et mosellane. Ohl les infiltrera pour faire la chasse aux résistants. Un des cas rencontré à Limoges est celui de Victor Nessmann, résistant Alsacien. Il est arrêté et sera torturé par 3 hommes : l'Alsacien René Ohl et les Lorrains Pierre Schmitt et Joseph Meyer. Victor Nessmann sera déclaré mort le 5 janvier 1944. Son corps n'a jamais été retrouvé.

En 1944, Ohl rejoint l'Allemagne. Il est reconnu et arrêté. Il est transféré à Limoges pour y être jugé. Il sera condamné à mort, exécuté le 18 août 1946 à 7h45 du matin (doc M Brun).

Des Alsaciens et Mosellans dans la milice

Certains réfugiés intégreront aussi la milice. Une liste du Cher établit 148 membres de la milice, sans compter les miliciennes ni les stagiaires. Cette liste ne concerne que la zone Sud. Elle fait apparaître moins de 10 réfugiés Alsaciens-Mosellans. Sur la petite dizaine, quelques-uns auraient été présents à Saint-Amand lors des événements de 1944.

Dans le Lot-et-Garonne, le cas de deux Alsaciens incorporés suite à leur arrestation comme réfractaire dans la Franc garde en poste à Tonneins est effective. Ils désertèrent et rejoindront avec armes et bagages la résistance.

1944 Une certaine Libération

La fin des souffrances endurées pendant quatre ans, <<LIBÉRATION>> ce mot est enfin là. Vierzon s'est libérée le 4 septembre. C'est synonyme de joie pour le plus grand nombre. Cela devrait l'être également pour les réfugiés d'Alsace-Moselle. Les choses se compliquent pourtant pour eux, qui vont passer de la joie aux larmes dans certaines familles. Dès que la ville est libérée, comme partout ailleurs, certains vont se faire juges. Le contexte de l'époque est propice à cet état de fait. Pendant que les uns pavoisent fenêtres et balcons, les autres ne sortent plus et guettent le moindre bruit. Je cite : « On ne sortait plus, on restait enfermés, Libération ce mot tant attendu par des millions de

Français, ce mot symbole, notre père nous rassurait mais cela me semblait faux. » Sur Vierzon et ses environs, on retrouve plusieurs cas d'arrestations et d'exécutions sommaires le 4 septembre, jour même de la Libération. MM. Schmitter et Chevalier furent exécutés le soir-même. Des arrestations furent opérées.

Le cas de la jeune Joséphine Clauser

En 1940, la famille Thaelmann, d'origine Suisse mais installée à St-Louis dans le Haut-Rhin se trouvait réfugiée à Vierzon. M. Thaelmann avait épousé Anna-Maria Clauser. Celle-ci avait une jeune sœur, Joséphine. Elle réussit à se faire embaucher en 1940 comme secrétaire auprès de la *Kreiskommandantur* alors que son beau-frère prend des fonctions de traducteur. Elle sera plus connue sous le diminutif de José. Elle a été amenée à travailler avec des Vierzonnais, son bureau étant en mairie. Mais elle ignorait tout de l'activité de résistance de certains d'entre eux. Elle a effectué son travail sans prendre position. On peut imaginer que des regards en coin et des 'on dit' ont joué contre elle. Elle est arrêtée en 1944, condamnée à l'indignation nationale en 1945.

Edmond Schmitter

Edmond Schmitter est né le 8 février 1913 à Strasbourg. Il s'était marié à Paris avec Odile Léger. Avant-guerre, il a travaillé chez un peintre en bâtiment, Bizot, pendant que sa femme travaillait dans la confection. Le couple vivait rue André Chénier au bois d'Yèvre. Ils ont un enfant, Jean. En 1940 Edmond est mobilisé puis fait prisonnier. Alsacien, il refuse de retourner sur sa terre natale et est interné à Schirmeck. Il lui faut retourner à Vierzon de façon réglementaire s'il veut revoir sa famille au grand jour. Ce sera suite à une expulsion par les autorités allemandes de Strasbourg.

Il est de retour en 1943. Il travaille de temps en temps comme interprète à la Précision Moderne, ce qui l'oblige à être en relation avec l'occupant. En 1943 la moitié des troupes d'occupation a définitivement quitté la ville. La *Geheimfeldpolizei* est installée boulevard de la Liberté. Edmond fréquente régulièrement le café 'La Tour de Nesle'. Il y retrouve des camarades alsaciens comme des soldats allemands. Sa famille le met en garde contre ce mélange mais il n'écoute pas leurs avertissements. D'après les personnes qui l'ont connu, il était correct et ne faisait pas de politique. Son rôle auprès de l'occupant s'arrêtait à son travail d'interprète.

Le 4 septembre 1944, des résistants (sûrement des FTP de la région de Vierzon) viennent frapper à sa porte pour l'emmener. Il sera abattu dans le bois de Chaillot, route de Brinay. Son corps n'a été retrouvé que le 7. Sa famille l'inhuma le 9. La famille Schmitter quittera définitivement Vierzon après les obsèques.

Les exécuteurs étaient connus de la famille, un en particulier : Monsieur L. 67ans, après une partie du voile s'est levée. Madame Schmitter, elle, n'aura jamais compris pourquoi celui qui a frappé ce jour-là à la porte s'est révélé être le bourreau de son mari.

Le pourquoi de cette exécution

En 1941, le commissaire Tessier, jugé trop laxiste par Vichy, est démis de ses fonctions du commissariat de Vierzon. Guillaume, qui vient des Renseignements généraux d'Orléans prend sa place. Il a été à bonne école, travaillant avec les Brigades spéciales (principalement à la recherche et identification des communistes) en 1939 et 1940. Son arrivée coïncide avec l'étatisation de la police. Il en profite pour accroître son effectif en pratiquant une stricte sélection.

Il a à sa disposition les fiches de tous les communistes et syndicalistes de la ville. Il parle de plus assez bien l'allemand mais il se fera toujours aider par le même interprète qui travaille pour le SD : un

dénommé Willy que l'on croise très souvent dans les locaux du commissariat. Guillaume enquête en direction de tous les milieux potentiellement hostiles à Vichy, les ouvriers communistes en tête. Mais il tient également à jour ses renseignements sur toute personne travaillant pour l'occupant, de la dame de ménage à l'interprète. En 1943, à leur demande, il fournit aux occupants la liste des communistes de Vierzon, liste qu'il met régulièrement et minutieusement à jour. Les arrestations de militants commencent à avoir lieu, principalement dans les milieux ouvriers. La Précision Moderne est particulièrement visée. Or, c'est là que travaille Schmitter, interprète régulier. Pour certains, il fait partie des éléments douteux. Il fréquente des cafés où se retrouvent des soldats allemands. Mais combien d'autres Vierzonnais se sont accoudés dans des bars alors que les Allemands étaient présents dans les bistrotts ? La police, en liaison avec le SD, participera à plusieurs arrestations.

Schmitter effectuera son travail d'interprète correctement sans se mêler de la politique. Guillaume savait tout de lui et donc les Allemands aussi. Il leur était possible de l'arrêter du jour au lendemain pour le renvoyer en Alsace au titre de l'incorporation de force, comme cela s'est passé pour d'autres interprètes en 1943. Le choix était loin d'être facile pour lui, mais il a fait celui de rester honnête au risque d'en payer le prix, ce qui lui arrivera le 4 septembre 1944 en fin de journée suite à des rumeurs, des regards...

Au vu des documents et des témoignages, la police avait les moyens des arrestations et possédait suffisamment d'éléments pour opérer celles-ci à la demande des Allemands. Ni la police ni les Allemands n'avaient besoin de Schmitter pour savoir ce qui se passait à la Précision Moderne. Schmitter était resté simplement lui-même, un père de famille, un Alsacien.

En 1948, sa famille demande la réhabilitation d'Edmond Schmitter, réhabilitation qu'elle obtiendra en 1950. Edmond est alors reconnu Mort pour La France. Madame Schmitter et son fils Jean quitteront Vierzon en 1950. Quelques années plus tard, ce dernier sera victime d'une tentative d'homicide dont les raisons sont encore inexplicables et qui le rendra paralysé. Toute sa vie Jean restera très choqué par l'assassinat de son père, n'en comprenant pas les raisons. Jean est récemment décédé à Paris.

Pour la famille ce fut un choc. Incompréhension, regard d'autrui, sentiment de malaise et de honte mêlés, le regard des autres avait changé. Le coin du rideau qui se lève sur son passage, le regard en coin, les messes basses. Pour éviter cela, les Schmitter ne sortiront plus de chez eux pendant des mois, unis qu'ils sont dans le souvenir d'Edmond. Les années ont passé mais l'image reste là comme une question sans réponse : pourquoi ?

Documents sur la mort de SCHMITTER

(Archives VIERZON)

L'ÉPURATION 1944-1945

C'est un sujet très délicat. Plusieurs sources reprenant les mêmes éléments donnent des chiffres différents : En 1952, en 1971... Il ne s'agit pas là de porter des jugements mais de donner simplement des chiffres.

N'oublions pas que cette partie d'histoire de la Seconde Guerre mondiale est encore méconnue. Les Archives n'ont pas encore été ouvertes. Elles ne le seront qu'en 2015.

Chiffres de 1952

8847 personnes exécutées avant la Libération, personnes «suspçonnées de collaboration». La statistique de 1952 introduisait une nouvelle catégorie : les «victimes de meurtres ou d'exécutions pour lesquels on n'a pu établir de mobile», soit 1955 personnes. Le total se monte à 10822.

Le général de Gaulle reprenait à son compte ces statistiques, du moins dans leur récapitulatif global : «Parmi les Français qui ont, par le meurtre et la délation, causé la mort de combattants de la Résistance, il en aura été tué, sans procès régulier, 10842, dont 6675 pendant les combats des maquis avant la Libération, le reste après, au cours de représailles. D'autre part 779 auront été exécutés en vertu de jugement normalement rendus par les cours de justice et des tribunaux militaires...»

(Mémoire de guerre t III, le salut 1944-1946 ; Plon ; p38)

En conclusion,

On retrouve ces exécutions d'Alsaciens-Mosellans et Luxembourgeois, les *Volkdeutsche*, sur tout le territoire. Il y en eu plusieurs dans la région, dont une menée par le fils d'un notable de Mehun sur Yèvre. Au titre de quel mouvement ?...

Charles Bohnert